

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 27 janvier 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 février 2026

ASSAINISSEMENT - ACQUISITION D'UN HYDROCUREUR

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Sophie BOUTRIT, Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Nicolas ROBIN, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Mélina TACHE pouvoir à Lydia ZANATTA, Valérie VOLLAND pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Alain CANTEAU, Thierry DEVAUTOUR, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Gérard EPOULET, Marcel MOINARD, Michel PAILLEY.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 2 FÉVRIER 2026

ASSAINISSEMENT - ACQUISITION D'UN HYDROCUREUR

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais modifiés par arrêté préfectoral en date du 25 février 2025 ;

Vu la délibération n° C-36-09-2024 du 30 septembre 2024 relative à la convention de partenariat définissant les modalités de recours à l'UGAP pour les besoins dans l'univers « Véhicules et carburant » ;

Dans le cadre de sa compétence gestion des eaux pluviales urbaines, la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) procède à l'entretien des réseaux et autres ouvrages hydrauliques. Pour se faire, elle dispose de plusieurs hydrocureurs, dont un, âgé de 19 ans, est en état de vétusté avancé et nécessite régulièrement des réparations, avec des pièces difficiles à obtenir.

Considérant une durée d'acquisition longue (18 à 24 mois) répartie sur plusieurs exercices, il est proposé d'engager une consultation dès l'année 2026 pour une acquisition en 2027 ;

Considérant que le budget est prévu sur le plan pluriannuel 2027 du budget principal et que le montant est évalué à 480 000 € TTC ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'acquisition d'un hydrocureur en 2027 pour les besoins de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines, pour un montant total estimé à 480 000 € TTC ;
- Décide que l'acquisition du véhicule s'effectuera en ayant recours à l'UGAP dans le cadre de la convention signée avec la CAN le 30 décembre 2024 ;

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tout document afférant à la présente délibération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sonia LUSSIEZ

Elmano MARTINS

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué